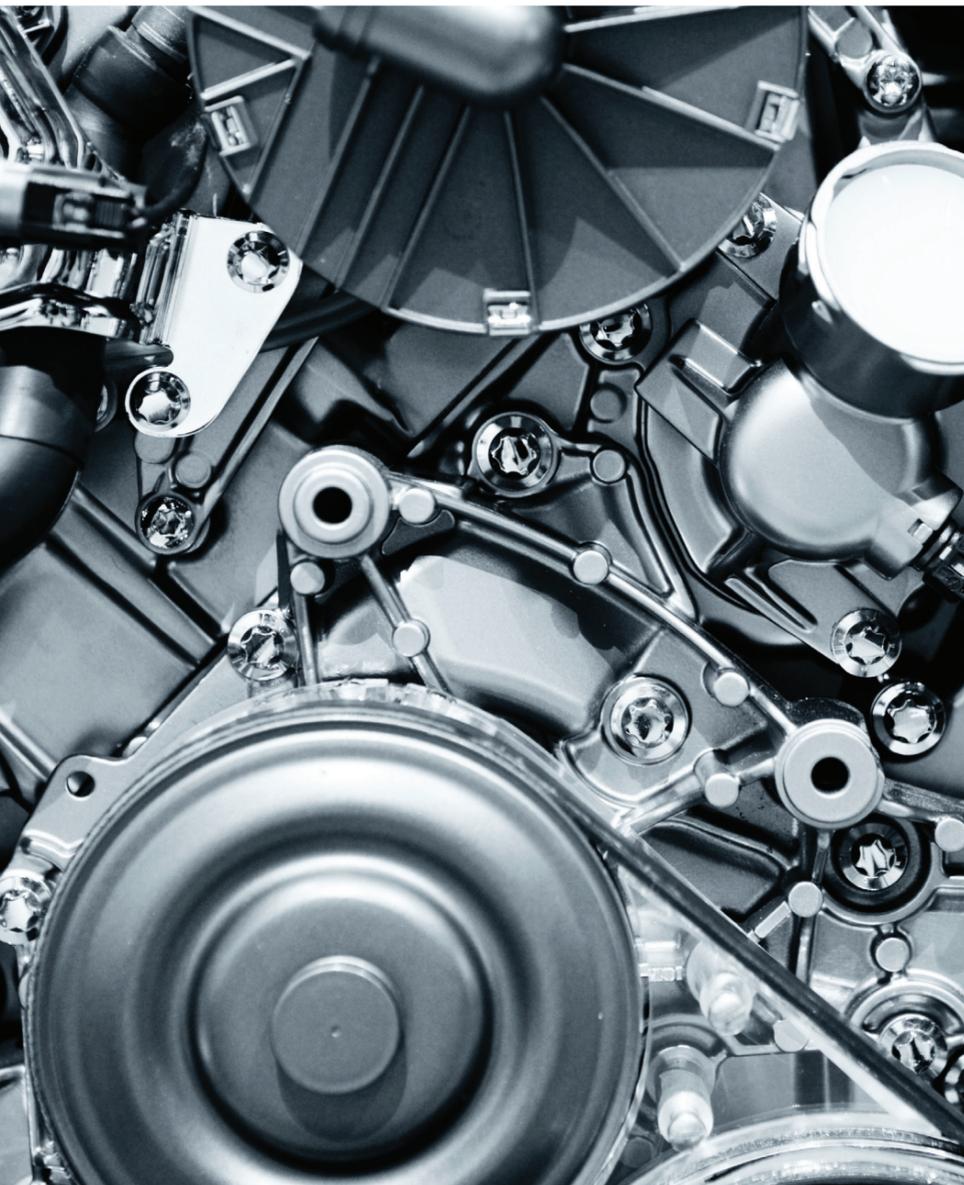


Protection sur mesure

Protection prolongée

Plans de protection pour véhicules d'occasion



Construire une protection abordable.



Protection au Canada et aux États-Unis

PPFC couvre votre véhicule partout au Canada et dans la partie continentale des États-Unis.

Réponse directe

PPFC donnera suite à votre demande en toute rapidité et efficacité. Nous payons les coûts de réparations des services autorisés directement à l'atelier de réparation, ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et l'inconvénience d'avoir à attendre un remboursement.

Protection transférables

Dans l'éventualité où vous choisissez de vendre votre véhicule, vous pouvez demander à transférer la protection au prochain propriétaire pour le reste de la durée du contrat.

Plan de paiement idéal

Ce plan de paiement mensuel sans intérêts représente un moyen abordable de vous procurer un plan *Protection sur mesure*. Offert avec les plans d'une durée de 24 mois ou plus.



Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

Inclut les pièces et la main d'oeuvre pour les composants suivantes :

MOTEUR

Bloc-cylindres	●	●	●
Toutes les pièces internes lubrifiées du moteur	●	●	●
Culasses	●	●	●
Collecteur d'admission	●	●	●
Collecteur d'échappement (n'incluant pas le collecteur et le convertisseur)	●	●	●
Engrenage de distribution	●	●	●
Courroie de distribution (à moins que la courroie de distribution n'ait pas été remplacée tel que recommandé par le fabricant du Véhicule)	●	●	●
Couvercle d'engrenage de distribution	●	●	●
Volant moteur (n'incluant pas les dents)	●	●	●
Pompe à huile et carter	●	●	●
Pompe à eau	●	●	●
Appareils d'équilibrage harmonique	●	●	●
Supports d'arbre à cames en tête et couvercle	●	●	●
Couvercles de soupape	●	●	●
Carter d'huile (n'incluant pas les filets du bouchon de vidange)	●	●	●
Supports de moteur	●	●	●
Carters de turbocompresseur/compresseur volumétrique	●	●	●
Pièces internes du turbocompresseur ou compresseur volumétrique	●	●	●
Les soupapes de sécurité et refroidisseur intermédiaire	●	●	●

MOTEUR DIESEL

Pompe à injection de carburant diesel	●	●	●
Lignes	●	●	●
Buses	●	●	●
Pompe à vide	●	●	●

Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

BOÎTE DE VITESSES/BOÎTE-PONT

Carter de boîte de vitesses (si endommagé depuis l'intérieur)	●	●	●
Toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesses	●	●	●
Convertisseur de couple	●	●	●
Boîte de transfert (si endommagée depuis l'intérieur)	●	●	●
Toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesses	●	●	●
Moteur d'encodeur	●	●	●
Modulateur de vide	●	●	●
Supports de boîte de vitesses	●	●	●
Cylindre d'embrayage principal	●	●	●

ESSIEU D'ENTRAÎNEMENT (AVANT ET ARRIÈRE)

Carter d'entraînement final	●	●	●
Toutes les pièces internes du carter d'entraînement final	●	●	●
Arbres et roulements d'essieu	●	●	●
Joints homocinétiques	●	●	●
Carter de pont	●	●	●
Arbres de pont	●	●	●
Joints universels d'arbre d'entraînement	●	●	●
Ensemble de roulement de moyeu (prix maximal de la pièce : 150 \$)	●	●	●
Moyeux de verrouillage	●	●	●

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT ET SYSTÈME DE CARBURANT

Radiateur	●	●	●
Embrayage et ventilateur	●	●	●
Ventilateur et moteur de refroidissement de moteur	●	●	●
Réservoir de carburant	●	●	●
Sonde mécanique de réservoir de carburant	●	●	●
Conduites de refoulement de carburant en métal	●	●	●
Clapet sélecteur de réservoir de carburant	●	●	●
Pompe à carburant	●	●	●

Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

DIRECTION

Carter d'engrenage et toutes les pièces internes du Carter d'engrenage	●	●	●
Pompe de servodirection	●	●	●
Arbre de colonne de direction supérieure	●	●	●
Bras intermédiaire	●	●	●
Bielle pendante	●	●	●
Boyaux de servodirection (sauf l'ensemble de refroidissement)	●	●	●

SUSPENSION AVANT

Bras de commande supérieur et inférieur	●	●	●
Arbres ou douilles de bras de commande	●	●	●
Joints à rotule supérieurs et inférieurs	●	●	●
Broche de suspension	●	●	●
Barre stabilisatrice et douilles de stabilisateur	●	●	●

FREINS

Maître-cylindre	●	●	●
Multiplicateur de dépression	●	●	●
Cylindres de roue	●	●	●
Soupape combinée	●	●	●
Conduites hydrauliques de frein en métal	●	●	●
Étriers de frein à disque	●	●	●



Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Moteur et solénoïde de démarreur	●	●
Alternateur/régulateur	●	●
Mécanisme d'ajustement	●	●
Faisceaux de fils de compartiment du moteur installé en usine	●	●
Cartes à circuits imprimés de tableau de bord	●	●
Moteurs d'essuie-glace de pare-brise et de lunette arrière	●	●
Pompe de lave-glace	●	●
Interrupteurs électriques manuels	●	●
Module de commande de moteur	●	●
Module de commande de carrosserie	●	●
Module de commande de groupe motopropulseur	●	●
Module d'allumage	●	●
Groupe d'instruments	●	●

SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR INSTALLÉ PAR LE FABRICANT

Compresseur	●	●
Ensemble d'embrayage et poulie	●	●
Condensateur	●	●
Évaporateur	●	●
Accumulateur	●	●
Interrupteur de coupure de compresseur de haut/bas	●	●
Interrupteur de cycle de pression	●	●
Faisceau de chaufferette	●	●
Moteur de soufflante	●	●
Boyaux de climatisation	●	●

PROTECTION FACULTATIVE*

Disponible pour les plans de protection tel qu'indiqué ci-dessous. Des frais supplémentaires s'appliquent.

ÉQUIPEMENT HAUTE TECHNOLOGIE ET ACCESSOIRES ÉLECTRONIQUES

Fournit une protection pour : le programme de contrôle automatique de la température et le système d'accès sans clé installé par le fabricant; le moteur de glace électrique; l'actionneur et l'interrupteur de verrouillage de portière électrique; les moteurs de sièges électriques; le mécanisme d'ajustement; l'antenne électrique; le régulateur de vitesse installé en usine et grille de désembueur de lunette arrière (n'inclus pas le remplacement de la vitre). Offert en option avec les protections *Essentielle* et *Améliorée* uniquement.

JOINTS ET JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ :

Offre une protection pour tout joint et joint d'étanchéité utilisé pour contenir des fluides ou des lubrifiants à l'intérieur des pièces ou des composantes faisant partie du plan de protection choisi. Par souci de clarté, la protection couvre les fuites excessives. Cette protection est comprise dans le plan de protection *Améliorée*, elle est facultative avec la protection *De base* et n'est pas offerte avec la protection *Essentielle*.

DÉPANNAGE D'URGENCE ET FRAIS DE REMORQUAGE

Si votre véhicule ne peut pas fonctionner en toute sécurité par ses propres moyens, nous paierons le remorquage du véhicule chez le concessionnaire (jusqu'à 240 \$) ou à une autre location (jusqu'à 100 \$). Les services additionnels incluent l'assistance mécanique mineure, le service de pneus, l'assistance batterie, le service de livraison d'essence et le service de serrurier. Offert en option pour tous les types de plan de protection.

LOCATION ET INTERRUPTION DE VOYAGE

Offert en option pour tous les niveaux de protection. Aucune franchise ne sera appliquée pour les options suivantes : **Location** - En cas de bris couvert nécessitant des réparations durant la nuit, nous vous paierons ou rembourserons les frais assortis d'un reçu pour un véhicule de location, ou nous vous remboursons les frais de taxi ou de transport public. Jusqu'à 50 \$ par jour, maximum de 250 \$ par réparation.

Interruption de voyage - Si le bris se produit à plus de 160 kilomètres de votre résidence principale et qu'un atelier de réparation doit conserver le véhicule jusqu'au lendemain, nous vous rembourserons les dépenses assorties d'un reçu pour l'hébergement et les repas. Jusqu'à 100 \$ par jour, maximum de 300 \$ par réparation.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Tous les plans de protections sont assortis d'une Limite de responsabilité de 2 500 \$ par visite de réparation, à moins que l'option de 3 500 \$ ou 5 000 \$ soit sélectionnée et que les frais supplémentaires aient été acquittés.

Si vous avez choisi une Limite de responsabilité de 3 500 \$ ou 5 000 \$ celle-ci entrera en vigueur six mois à compter de la Date d'achat du contrat, ou lorsque le l'odomètre atteint 10 000 km, selon la dernière éventualité.

*Certaines restrictions s'appliquent. Consultez le contrat pour connaître les détails.



Contrats relatifs aux bris mécaniques
Administrateur/débiteur
Protection de réparation First Canadian
320 Sioux Road
Sherwood Park, AB T8A 3X6

* REMARQUE : Le contenu de la présente brochure constitue seulement un résumé de certaines conditions générales du contrat. Veuillez consulter le contrat pour obtenir tous les détails de la protection et des exclusions. Ce ne sont pas tous les contrats qui sont offerts dans toutes les provinces, et certaines dispositions pourraient varier selon les exigences provinciales.